

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS		ARRIVÉES A							CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 ^h 1 ^m soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	1 11 » —	11 » —	1 11 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 ^m soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 22 Décembre.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 décembre.

INVALIDATION.

La validation des Landes, proposée comme amendement, est repoussée par 293 voix contre 212. En conséquence, l'élection est invalidée.

LA DATE DU CONGRÈS.

M. de Mackau. — Je demande au gouvernement quelles mesures il compte prendre pour assurer l'exercice du suffrage universel au prochain Congrès. Rien ne s'oppose à ce que de nouvelles élections aient lieu dans le plus bref délai; et il n'est pas nécessaire que le Congrès soit convoqué avant le 10 janvier.

Il n'est pas admissible que la représentation nationale ne soit pas complète pour procéder à l'élection du chef de l'Etat. On ne peut laisser plus de trois cent mille électeurs en dehors de cette opération. (Applaudissements.)

M. le ministre de l'instruction publique. — Les électeurs seront convoqués sous peu; mais il n'y a aucun lien entre ces élections et la date du Congrès. (Protestations.) Le gouvernement est d'ailleurs étranger aux questions d'invalidation. (Bruit prolongé.)

M. de Clercq. — Les protestations ont été centralisées au ministère de l'intérieur. (Très bien!)

M. Goblet. — Les dossiers sont transmis au ministère de l'intérieur; mais si on veut dire qu'il s'y soit passé quelque chose d'incorrect, on a le droit d'interpellation. (Bruit.)

On ne peut, sans méconnaître la constitution, ne pas convoquer le Congrès avant le 31 décembre, et le gouvernement a décidé que le Congrès se réunirait le 28 courant.

M. de Mackau. — Je maintiens qu'il y a une corrélation étroite entre la date du Congrès et celle des élections. La question est très grave. Le chef de l'Etat, élu par un Congrès incomplet, ne trouverait-il pas ses pouvoirs incomplets eux-mêmes et peu solides!

J'invite de nouveau le gouvernement à tenir

compte des observations, dans l'intérêt même du pouvoir qu'il s'agit de constituer. (Très bien! très bien!)

L'incident est clos.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Séance du 19 décembre 1885.

LAÏCISATION DE L'HOSPICE COCHIN.

M. Dupré. — Depuis quelques années, le conseil municipal de Paris poursuit la laïcisation des hôpitaux, parmi lesquels l'hospice Cochin. Il a donné l'ordre formel de laïciser cet hospice, comme s'il possédait déjà cette autonomie qu'il réclame avec insistance.

J'espère que M. le ministre saura lui rappeler qu'elle est encore dans les limbes.

Jamais la question de laïcisation ne s'était posée devant le Sénat avec ce caractère de simplicité et de spécialisation médicale qu'elle présente aujourd'hui. Elle était alors placée sur le terrain politique et religieux.

Pourquoi veut-on laïciser? La lettre des députés de Paris le dit. C'est dans l'intérêt de la République. Cette lettre ne parle pas de celui des malades.

Les infirmières laïques coûtent quatre fois plus que les religieuses. Au point de vue moral, quelle comparaison à établir entre les saintes femmes qui ont fait vœu de pauvreté et de chasteté et les infirmières laïques? (Vifs applaudissements au centre et à droite.)

Ma protestation est bien peu de chose à côté de la manifestation des médecins des hôpitaux de Paris que le Conseil municipal traite avec une légèreté impardonnable. (Vive approbation sur un grand nombre de bancs.) Je conseille au ministre d'écouter leur voix, de se servir de son droit de veto, et de ne pas le laisser affaiblir dans ses mains. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Allain-Targé. — La laïcisation s'est accomplie avec une grande modération, sur les demandes répétées du Conseil municipal et sur le mouvement incontestable de l'opinion publique parisienne. (Vives interruptions à droite.)

M. de Gavardie est rappelé à l'ordre. Le gouvernement a opéré les laïcisations qui assurent la liberté de conscience. Sa politique doit être

approuvée par le Sénat entier. (Nombreuses protestations à droite et au centre.)

M. Dupré. — M. le ministre n'a pas dit un mot de la protestation des médecins.

M. le ministre. — Ils sont partagés.

M. Dupré. — Vous ne pourriez pas citer un seul d'entre eux qui soutiennent la laïcisation. Je le répète, leur protestation n'aurait pas été formulée si le service était aussi bien assuré que l'affirme M. le ministre. (Applaudissements prolongés à droite et au centre.)

Le Sénat s'ajourne à mardi.

Informations

En Corée. — On télégraphie de Shang-Haï au Standard :

Une escadre chinoise est partie pour la Corée où des troubles sérieux auraient dit-on, éclaté. Des vaisseaux de guerre américains et japonais se rendent également en Corée.

Le duc de Séville. — On mande de Madrid au *Matin*, que le ministère a résolu d'exiler le duc de Séville à Mahon et de le traire devant un conseil de guerre.

HISTOIRES DU MARDI

LE SERGENT KIEFFER (Suite).

Quinze jours après, j'étais enrôlé dans un régiment de chasseurs à pied, que j'ai suivi jusqu'à la fin de la guerre.

La campagne terminée, je me suis rengagé de nouveau et le hasard a voulu que je vinsse en garnison à Cahors où je serais heureux de passer ma vie, si je n'avais l'espérance de revoir un jour mon doux pays natal repris aux aigles noirs.

— Veuillez le ciel que votre vœu s'accomplisse! m'écriai-je.

— Oh! ce jour-là luira, soyez-en certain, reprit-il.

s'arrêter aux *Eaux-Vives*, ils galopèrent jusqu'à Saint-Louis, où ils entrèrent à midi.

Aussitôt le jeune marin se présenta chez un coroner, et le pria de désigner les hommes de police qui devaient aller sous la conduite de Philippe dresser procès-verbal des crimes commis.

Nous l'avons dit, l'Américain a le respect de la loi. Le coroner fédéral n'hésita pas à remplir son devoir. Il désigna quatre hommes de police qu'il voulut accompagner lui-même; et Philippe, escorté par eux, recommença une seconde fois ce voyage qui lui avait laissé au cœur un si horrible souvenir. Pendant ce temps-là, Robert se présenta successivement au bureau de l'*Indicator du Missouri*, pour y faire insérer dans le journal, un récit détaillé de ce qui s'était passé, et chez le notaire où M. Cavalie avait déposé un double de son testament.

Le banquier laissait à ses enfants une énorme fortune. En diminuant de son actif les pertes subies pendant la guerre, cette fortune se montait au chiffre fabuleux de quarante-cinq millions. Pour sa part, Robert héritait de quinze millions, puisque Jeanne et Lilia étaient considérées comme vivantes encore.

Philippe revint dans la nuit. Il apportait à son ami le procès-verbal dressé par le coroner et l'acte de décès de son père, de sa mère et de son frère.

Le baron de Montjoie, brisé par la fatigue et l'émotion, dormit trente heures de suite. A son réveil, il vit Robert, vêtu de noir, assis au pied du lit; la figure du marin n'était plus la même. Philippe lui-même fut effrayé de l'âpre expression de volonté qu'elle peignait.

En même temps il s'empara de mes mains, qu'il serra d'une étreinte nerveuse.

Il continua.

» Mais au moment où éclata la guerre, je connaissais, à un millier de pas de notre habitation, la fille d'un bourgeois. Pieuse et sage, elle aimait à aller, le soir, prier à l'église en compagnie d'une vieille femme. Il y avait un bateau banal amarré sous les aulnes. J'attendais Jeanne — c'était le nom de la jeune fille — je l'attendais à l'embarcadère rustique. Elle s'acheminait par un sentier de la largeur de deux sillons. A son arrivée, je la conduisais au bord opposé.

» Je n'avais d'abord cédé qu'à une pensée de complaisance, car la demoiselle était riche, tandis que des revers de fortune s'étaient abattus sur nous. Mais de ce sentiment d'indifférence je passai peu à peu à un autre.

» Pendant que la rame fendait les eaux du fleuve, je me prenais malgré moi à regarder furtivement la jolie blonde, si bien que j'en devins très épris. Vainement je m'efforçais de ne pas songer à elle. Ni la différence de fortune, ni la crainte d'être éconduit, ni les conseils d'un ami que j'avais alors, ne purent me décider à abandonner ma chimère.

» Toutefois, durant de longs mois, je me contentai d'aimer en silence.

» Aux carnavals, je fus invité à un bal intime. Elle s'y était rendue. Je pris mon courage à deux mains et, profitant d'un instant où nous étions seuls dans une embrasure de croisée, je lui fis mon aveu.

» Elle rougit, mais ne répondit pas.

» Je la rencontraï le lendemain; elle sortait de l'église. Aucune émotion apparente ne trahit le fond de sa pensée.

» Dans l'intervalle, plusieurs jeunes gens demandèrent sa main; elle les refusa tous, malgré les exhortations de sa famille.

» Sur ces entrefaites, un plaisant, sans doute, avait répandu le bruit que j'étais fiancé à l'une de mes cousines.

» Cette nouvelle arriva aux oreilles de ma préférée.

» J'ignorais tout.

» Un soir, — pour la première fois, — elle vint seule passer l'eau.

— Es-tu reposé, mon ami? demanda-t-il.

— Oui,

— Alors, nous allons partir.

— Soit. Pour où?

— Pour Washington.

— Et Jeanne? Tu vas donc quitter Saint-Louis sans être éclairé sur son sort?

— Pendant ton sommeil, j'ai cherché. Personne ne l'a vue à Saint-Louis. Ma famille avait beaucoup d'amis ici, et il n'est personne qui ne m'ait témoigné sa sympathie.

— Alors... partons.

— Je n'ai plus rien à faire dans cette ville, continua Robert d'une voix sourde, et là-bas... je trouverai ce que je veux... justice?

— Comment?

— Abraham Lincoln est notre ennemi, mais c'est un grand cœur, il saura me venger!

VIII

LES AFFAIRES DE M. BRADFORD

A quelques lieues de New-York s'élève gracieuse et pittoresque, une petite bourgade nommée Fordham. Fordham est aujourd'hui célèbre par un collège de jésuites où se donnent rendez-vous les jeunes gens des premières maisons américaines.

Derrière les bâtiments du collège s'étendent des prairies fertiles, arrosées par une rivière limpide et charmante à l'œil. Ça et là, on aperçoit le toit blanc d'une petite maison.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

14

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR

VII

FAMILLE PERDUE

Les trois cadavres gisaient au milieu de la cour, et la lueur fumeuse des torches, prêtait à tous les objets une couleur fantastique.

Philippe et Robert priaient.

Puis, se relevant, le jeune marin ouvrit cette lettre de Lilia qu'il avait prise sur son père. Il y avait là un mystère pour lui. Que pouvait-elle être devenue, et que signifiait cette expression de douleur qu'il avait lue sur le visage de M. Cavalie au seul nom de sa fille? Il ne devait pas tarder à comprendre en lisant cette lettre.

Voici ce qu'elle contenait; elle portait la date de la veille :

« Mon père chéri.

» Quand vous recevrez cette lettre tous les deux, je serai loin de vous. Je l'aimais, je n'ai pu vivre sans lui. Tu m'avais ordonné de l'oublier parce qu'il appartenait à ces hommes du Nord qui étaient devenus nos ennemis; mais jadis, en des temps heureux, tu m'avais permis de l'aimer, et mon cœur a été trop faible pour obéir. » Ne me maudissez pas... »

» Je voulais parler, quelque chose me serra à la gorge.

» De son côté, elle était visiblement émue.
» Nous étions arrivés à la rive prochaine. Je lui offris la main pour descendre. Celle qu'elle me tendit était tremblante.

» Néanmoins, elle suivait son chemin sans avoir répondu à mon salut qu'elle n'avait point remarqué.

» Une dizaine de pas nous séparaient déjà, quand elle me demanda s'il était vrai que j'étais fiancé à Marie.

» — Non, Mlle Jeanne, lui répondis-je d'une voix ferme. Je n'aime que vous; je n'en aimerai jamais d'autre!

» Elle poursuivit sa route sans ajouter un mot.

» Je ne tardai pas à apprendre qu'elle était malade et que le médecin lui défendait de sortir.

» L'invasion, survenue comme un coup de foudre, détermina sa famille à émigrer.

» Jeanne partit la nuit sans un adieu échangé!

» Depuis lors, je n'ai jamais eu de ses nouvelles. Est-elle morte? Est-elle en Italie, en France, ou bien l'a-t-on ramenée là où je l'ai connue?

» Je l'ignore.

» Après avoir vainement écrit à un ami d'autrefois, j'ai appris seulement, grâce à notre ancien maire, qu'un arrêt de la cour martiale allemande m'interdit à tout jamais le retour en Alsace, où nos biens ont été saisis et vendus au profit de l'Etat.

» Et maintenant, si vous me rencontrez souvent ici, c'est que le paysage du moins me rappelle mes trésors perdus. Notre maison émergeait des terres de la plaine, à peu près à la place de cette ferme en briques rouges que vous apercevez là-bas, dans les champs de Cabessut. Plus loin, remarquez-vous, au pied de la colline, cette demeure plus riche, avec sa terrasse et ses arbres verts? Il me semble, lorsqu'une femme y paraît, reconnaître vaguement la silhouette de Jeanne.

» L'illusion pour moi est telle que si j'entends autour de moi des pas humains, je me retourne instinctivement comme si elle venait pour traverser l'eau et aller prier. Car, chez nous, il y avait aussi une île comme la vôtre et, par delà le fleuve, une vieille tour abandonnée et une église à ogives dominant les mansardes.

» O ma chère Alsace!...»

Voilà dix années que j'ai eu cet entretien avec le sergent Kieffer, et quand je passe près des aulnes où je le rencontrais, j'éprouve un serrement de cœur. Je songe aux idylles mortes sous les peupliers qui s'en vont et à ce pauvre soldat sans amour et sans foyer!

LÉON DES BOIS.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Élections législatives de Tarn-et-Garonne. — Les quatre candidats qui ont obtenu le plus de suffrages sont : MM. Lasserre 31,823 voix ; Prax-Paris, 31,742 ; Arnault, 31,728 ; Cambe, 31,720.

Ces résultats, donnés par la *Dépêche*, n'ont rien de définitif.

LIVRES D'ÉTRENNES 1886

J. Hetzel et Co, Paris, 18, rue Jacob.

Un livre signé de deux noms comme ceux de MM. Jules Verne et André Laurie, ne peut être qu'une œuvre exceptionnellement intéressante.

« L'Épave du Cynthia » montre ce que peut produire une telle collaboration. Nous avons rarement lu œuvre plus attachante, mieux composée, plus riche en péripéties, et en même temps plus naturel et plus simple. Une intrigue touchante, admirablement conduite, qui débute en pleine Norvège, pour se dérouler à travers ce fameux passage du Nord-Est, découvert par Nordenskiöld, des épisodes inattendus et des situations palpitantes assurent à ce livre un succès hors ligne. Un artiste du plus grand talent, M. Roux, a enrichi ce beau volume d'illustrations de premier ordre, dignes du texte qui les a inspirées.

L'ÎLE AU TRÉSOR

PAR STEVENSON

Broché, 7 fr. ; cartonné, 10 fr. ; relié, 11 fr.

« L'Île au Trésor » est le chef-d'œuvre de l'auteur anglais Stevenson. Illustré de magnifiques dessins par Roux ; d'une allure tout à fait originale et extrêmement riche en situations et en épisodes dramatiques, c'est un de ces livres qui devaient inévitablement prendre place dans la « Bibliothèque d'Éducation et de Récréation. » A ce propos, une anecdote que nous empruntons à la préface même du livre :

« Un soir du printemps dernier, le chef du Cabinet britannique, M. Gladstone, rentrait chez

M. Bénéch, ancien chef de division à la préfecture, a été élu dimanche dernier, maire de la commune de St-Chamarand.

Un affreux accident a mis en émoi la commune de St-Chamarand. Deux enfants de sept et dix ans, deux frères, trompant la surveillance de leurs parents, s'étaient armés d'un fusil et couraient à travers champs à la poursuite d'un gibier imaginaire lorsque le coup part et atteint à l'œil droit le pauvre petit de sept ans qui est tombé raide mort. Que l'on juge de la désolation des parents lorsqu'ils sont rentrés du marché de Gourdon où ils s'étaient rendus. Mais aussi quelle imprudence de laisser des armes à la portée des enfants!

Fabrication clandestine d'allumettes. — Dimanche, un inspecteur de la Compagnie des allumettes, assisté du commissaire de police de Cahors, a dressé trois procès-verbaux pour fabrication clandestine d'allumettes.

Statistique. — Le ministre de l'intérieur vient de faire publier la *Situation financière des communes, pour l'année 1885.*

Il résulte de ce document que sur les 323 communes que compte le département du Lot ; 26 sont imposées à moins de 14 c., 95 de 15 à 30 c., 167 de 31 à 50 c., 34 de 51 c., à 1 fr. ; soit une moyenne de 35 c., par commune.

Les communes les plus imposées du Lot sont celles de Saillac (0,90 c.) Douelle (0,80 c.), St-Matré (0,74 c.), Luzech (0,72 c.). Parmi les moins imposées figurent celles de Cajarc, Gramat, Labastide-Murat, Latronquièrre, Miers, Marcillac, etc., qui ne paient que 0,14 c. chacune.

Les communes du département dont les revenus sont les plus élevés sont celles de Cahors (257,484 fr.), Figeac (71,500 fr.), Gourdon (34,505 fr.), Souillac (20,199 fr.), Gramat (11,680 fr.), Saint-Céré (10,723 fr.), Montcauc (8,411 fr.).

Les communes qui ont les revenus les plus infimes sont celles du Puyjordes (12 fr.), Albiac (12 fr.), Mechmont (13 fr.), Espeyroux (17 fr.), Parnac (22 fr.), etc., etc.

Le martyre d'un enfant. — Un crime abominable, commis aux environs de Tulle, a mis en émoi toute la population.

Il s'agit d'un enfant martyrisé et finalement assassiné par le mari de sa mère.

Les détails sont horribles ; mais il nous faut pourtant les raconter tout au long :

Un nommé Bertoméry, âgé de vingt-six ans, ancien crieur de la *Lanterne* dans les rues de Tulle, épousait il y a quelques mois une fille Estorge, âgée de trente ans, mère d'un beau petit garçon de deux ans et demi.

Les deux époux étaient natifs de la commune de Seillac et ils s'établirent, après leur mariage, dans le village du Mons.

lui vers minuit, après une laborieuse séance parlementaire consacrée à la discussion du budget. Il se disposait à aller prendre un repos bien gagné, quand le hasard lui fit ouvrir « l'Île au Trésor », qu'un de ses petits-fils avait laissé sur la table du salon.

» L'illustré homme d'État ne saurait passer pour un esprit naïf ou illettré, accessibles aux impressions vulgaires. Tout le monde connaît son érudition profonde et les beaux travaux qui l'auraient placé au premier rang des hellénistes, si l'éloquence ne l'avait mis au premier rang des politiques.

» Eh bien ! dès les premières pages, le charme subtil de « l'Île au Trésor » agit vivement sur cette haute intelligence, que M. Gladstone en oublia tout le reste.

» On vint lui dire que son lit était prêt : il renvoya le valet de chambre et poursuivit sa lecture. Son feu tomba ; il n'y prit pas garde. Enfin, vers cinq heures du matin, ayant achevé le livre, il leva les yeux et s'aperçut que le jour venait. Alors seulement, il alla se coucher, riant tout seul de la façon dont il avait fait nuit blanche.

Jamais romancier eut-il un succès plus flatteur ? Nous ne doutons pas que le jeune public français ne ratifie la vogue obtenue, de l'autre côté du détroit d'abord et dans le journal « le Temps » ensuite, par un livre qui a su charmer, entre deux séances de la Chambre des Communes, le premier homme d'État de l'Angleterre.

Aventures de Terre et de Mer

PAR MAINE-REID

Un volume in-8°, illustré par Roux. — Broché 7 fr. ; cartonné, 10 fr. ; relié, 11 fr.

La femme avait quelques économies, sur lesquelles vivait le mari, s'inquiétant peu de se procurer du travail.

Il semble que, dès les premiers jours de son union, Bertoméry aurait conçu le dessein de se débarrasser de l'enfant.

En effet, l'enquête établira, croyons-nous, que le pauvre petit être ne tardait pas de devenir la victime des brutalités du mari de sa mère.

Il y a une quinzaine de jours, le ménage Bertoméry quittait le village du Mons, pour venir habiter une cahute plus isolée, aux Cabanes des Combes, dans la même commune. C'est là que devait s'accomplir et se terminer enfin le martyre atroce du malheureux enfant.

Jamais être humain n'a été, de la part des Peaux-Rouges ou des cannibales de l'Océanie, victime de supplices plus raffinés, accomplis avec plus de persistance et de froide cruauté.

Bertoméry commença par priver l'enfant de toute nourriture. L'autopsie établit que depuis quinze jours, il n'avait pas mangé la valeur d'un demi-verre de lait ! Et, d'ailleurs, comment aurait-il pu manger, puisque son bourreau, d'un coup de poing, lui avait fracturé la mâchoire inférieure !

Entre temps, Bertoméry, pour cacher son jeu, se rendait à Tulle, où il consultait un docteur au sujet d'une prétendue maladie de l'enfant. Il allait en outre, chez un pharmacien de la ville à qui il demandait quelques remèdes qu'il se faisait livrer sans consultation. Puis il revenait deux ou trois jours plus tard et annonçait à ce pharmacien que les médicaments avaient produit un bon effet.

Cependant il poursuivait son œuvre de bourreau impitoyable, frappant sa victime, tantôt à coup de poing, tantôt à coups de bâton, jusqu'à ce que le petit corps ne formât plus qu'une vaste ecchymose !

Mais il ne mourait pas !...

Il lui fractura la cuisse gauche près du genou... il lui fractura la clavicule de l'épaule du même côté ; il lui saisit à pleine main la peau et la chair nues au-dessus de la hanche, où se produisit une effroyable tumeur...

Mais l'enfant ne mourait pas !...

Alors cette bête féroce — pardon, ô bêtes ! — appliquant une main sur la bouche et sur le nez de l'enfant, qu'il presse à les broyer, enfonçant les ongles dans la chair, d'où le sang jaillit, il cherche à l'étouffer, tandis que, de l'autre main, il arrache ou écrase les parties génitales de l'infortuné martyr !

Cette fois, l'enfant était mort !...

Vendredi, le parquet de Tulle, prévenu par un conseiller municipal de Seillac, s'est transporté sur les lieux accompagné de M. le docteur Chamard, fils, qui a procédé à l'autopsie de la victime.

Bertoméry, mis en état d'arrestation, nie évidemment son crime, aussi évident qu'abominable.

Parmi les conteurs anglais, Mayne-Reid est celui que préfèrent les jeunes lecteurs français. C'est une vogue qu'il doit à son propre mérite et aussi, et peut-être surtout, à l'habileté rare avec laquelle ses romans ont été adaptés en France, par les collaborateurs de la maison Hetzel.

« La Terre de Feu, » très remarquablement illustré par Roux, est le seizième et dernier ouvrage de « l'œuvre choisie » de Mayne-Reid, comprise sous le titre général : « Aventures de Terre et de Mer, » dans la « Bibliothèque d'Éducation et de Récréation. » « La terre de feu » ne le cède en rien à ses aînés, et complète admirablement cette belle collection qui, grâce au talent des écrivains français chargés de l'adapter à l'usage de la jeunesse, est devenue presque partout le type préféré par les traducteurs étrangers. Il ne saurait y avoir de meilleur suffrage que celui-là.

LA PETITE ROSE

PAR STAHL ET LERMONT

Un volume in-8°, illustré par Destez. — Broché 7 fr. ; cartonné, 10 fr. ; relié, 11 fr.

P.-J. Stahl, l'auteur des « Quatre Peurs de notre Général, des Histoires de mon Parrain, des Contes et Récits de Morale familière, de l'Histoire d'un Ane et de deux jeunes filles » etc., est un des écrivains favoris du public de la maison Hetzel. Nous n'en savons pas de plus spirituels et de plus délicats. Ses adaptations d'œuvres étrangères sont des modèles inimitables, d'habileté et de goût. Nous en prenons encore à témoin cette « Petite Rose, » si élégamment traduite par Lermont, si heureusement illustré par Destez, et dans l'adaptation de laquelle se reconnaît si bien

Quant à la mère, on ignore quelle part de responsabilité ou de complicité pèse sur elle ; elle a été arrêlée aussi comme complice de l'assassinat de son enfant.

THÉÂTRE DE CAHORS

Mercredi, 23 décembre.

ANTOINETTE RIGAUD

Par une troupe parisienne.

Concert. — La Société musicale *Les Enfants de Cahors* donnera un concert le mercredi 30 courant avec le gracieux concours des excellents artistes que M. Hostermann veut bien mettre à la disposition de cette Société.

M^{me} Sirois et M. Montfort joueront *Les Noces de Jeannette* comme deuxième partie.

Le choix du programme ne laisse rien à désirer. On ira en foule applaudir ces charmants artistes et encourager cette vaillante Société.

Gare au pétrole. — Vendredi soir, vers dix heures, M^{me} Boudier, demeurant rue des Récollets, 144, à Toulouse, a été victime d'un terrible accident.

M^{me} Boudier, allait se coucher lorsqu'un moment de se mettre au lit, en voulant éteindre sa lampe à pétrole, la mèche trop vivement baissée communiqua le feu au dangereux liquide, et occasionna l'explosion du récipient.

Aussitôt la malheureuse fut entourée de flammes et horriblement brûlée.

A ses cris, plusieurs personnes accoururent, mais trop tard. La dame Boudier a succombé aux suites de ses brûlures.

Son mari, malade depuis deux ans, et couché au moment de l'accident, n'a pu se lever pour lui venir en aide.

Quatre enfants asphyxiés. — Un incendie dont les conséquences ont été terribles, a éclaté à Bréteville-sur-Odon, près de Caen.

Quatre jeunes enfants avaient été laissés seuls par leurs parents, les époux Colette.

L'aîné avait cinq ans, le plus jeune six mois. Pour empêcher les enfants de sortir et de prendre mal en plein air, par le froid qu'il fait, leurs parents les avaient enfermés.

On ignore comment le feu a pris ; mais, lorsqu'on est accouru pour éteindre l'incendie, on a vu les quatre enfants asphyxiés et, constatation cruelle, les trois aînés étaient étendus près de la porte qu'ils avaient essayé de ronger avec les dents.

Faux billets de loterie. — Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné à huit mois de prison, une veuve Thivel qui, à Bordeaux, à Tonneins, à Agen, à Toulouse et à Marseille, avait placé beaucoup de billets d'une fausse loterie dite des « Jeunes aveugles ».

Expériences d'aérostation militaire. — Des expériences intéressantes viennent d'avoir lieu avec succès, en Allemagne, sur l'ordre de l'état-major général de la guerre, par le détachement spécial des aérostiers.

Une batterie d'artillerie de six pièces, placées à une distance de 1,200 mètres, a lancé une

la griffe du maître conteur auquel nous devons, — pour ne parler que des adaptations, — « Maroussia, les Patins d'argent, la Famille Chester, quatre Filles du docteur Marsch, Jack et Jane, etc. » « La Petite Rose » aura certainement la même vogue que ces livres aujourd'hui consacrés par le succès, et qui, empruntés, pour le fonds, à la fleur des lettres étrangères, sont venus enrichir le trésor de notre littérature à l'usage de la jeunesse.

TITO LE FLORENTIN

PAR ANDRÉE LAURIE

Un volume in-8°, illustré par Roux. — Broché 7 fr. ; cartonné, 10 fr. ; relié, 11 fr.

M. André Laurie a pris, depuis quelques années, dans la « Bibliothèque d'Éducation et de Récréation, » une place exceptionnellement heureuse, avec ses récits si intéressants et si vrais sur « La Vie de Collège dans tous les pays : La Vie de Collège en Angleterre, Une année de collège à Paris, Les Mémoires d'un collégien, L'Écolier hanovrien. » Cette année, « Tito le florentin » nous conduit en Italie. Rarement l'auteur a été mieux inspiré, ce n'est que justice de le reconnaître.

Roux a illustré de dessins très réussis ce beau livre qui ferait croire que M. André Laurie a le secret de Nicolet, et qu'avec lui c'est toujours de plus fort en plus fort, de meilleur en meilleur.

(A Suivre.)

bordée d'obus Shrapnell sur un ballon captif, à la hauteur approximative de 400 mètres. Le ballon n'a pas été atteint.

Mais, après quelques autres essais, on trouva que la distance de 1,400 mètres était favorable; à cette distance, en effet, une bordée a pulvérisé l'aérostat.

Ces expériences seront renouvelées avec des ballons libres.

Un drame à Royan. — Le 13 décembre dernier, une dame, la veuve Héral, fut soudain réveillée, vers onze heures du soir, par un individu qui avait forcé la porte de sa chambre.

Une lutte acharnée s'engagea dans l'obscurité. Mme Héral se défendait en criant à l'assassin. Des voisins entendirent, défoncèrent la porte et réussirent à ligotter le misérable qui n'était autre qu'un ouvrier cordonnier, travaillant dans la maison depuis trois années.

On a trouvé sur la descente de lit un tranchet fraîchement aiguisé ainsi qu'une corde à nœud soigneusement graissée.

Ce sinistre coquin a été envoyé à Marennes sous bonne escorte.

Singulière odyssee. — Le récit de la singulière et invraisemblable odyssee qu'on va lire a été fait, il faut le dire tout d'abord, par la personne en jeu.

Le 15 mai dernier, Mlle Louise P..., âgée de seize ans, apercevait sur un mur une petite affiche manuscrite ainsi conçue : « On demande des jeunes filles de seize à dix-huit ans pour travaux de couture. S'adresser chez Mme V..., rue... »

Mlle Louise se rendit à l'adresse indiquée et fut acceptée immédiatement par deux dames d'un certain âge composant le personnel de ladite maison de couture.

Le lendemain soir, vers cinq heures, deux jeunes gens, élégamment vêtus, se présentèrent et furent parfaitement accueillis par les maîtresses de logis. Ces messieurs offrirent une bouteille de chartreuse, et prièrent la jeune fille de leur tenir compagnie.

Celle-ci accepta et, quelques minutes après, ayant absorbé plusieurs verres de chartreuse, elle tombait dans un profond sommeil.

Le 20 juin suivant, c'est-à-dire trente-cinq jours après, elle se réveillait à Milan, dans une chambre très élégamment meublée; en face d'elle, elle aperçut un des deux messieurs qui lui avaient offert de la chartreuse, dans la maison de couture, à Paris.

Elle ne se rendit pas tout d'abord bien compte des causes de son sommeil si prolongé et, avec l'inconnu, elle visita successivement Naples, Rome, Venise, etc.

A Turin, le jeune homme la quitta brusquement et elle dut se faire rapatrier par les soins du consul de France.

Arrivée à Paris, elle a écrit au procureur de la République une lettre dans laquelle elle lui fait le récit ci-dessus.

M. Bonchez, procureur de la République, a chargé M. Taylor, le nouveau chef de la sûreté, de faire une enquête sur cette étrange affaire.

Falsificateurs. — Plusieurs personnes se sont plaintes d'avoir été malades après avoir absorbé des conserves de tomates ou de légumes verts. Ces diverses conserves ont été saisies chez nombre d'épiciers et analysées scrupuleusement par les chimistes du Laboratoire municipal.

Il a été établi que les tomates étaient colorées à l'aide de matières minérales étrangères, du carmin, par exemple, et que les légumes verts avaient été plongés dans une solution de sels de cuivre.

Par ordre du parquet, et pour couper court à ces falsifications, qui deviennent de jour en jour plus imprudentes, il a été décidé que non seulement les fabricants seraient poursuivis en police correctionnelle, mais encore les débitants.

Ceux-ci ne pourront plus arguer pour leur défense, comme ils le faisaient autrefois, qu'ils ignorent comment sont fabriquées les conserves qu'ils débitent; ils doivent s'assurer, avant de les mettre en vente, qu'elles ne sont pas nuisibles à la santé.

Épouvantable catastrophe. — On annonce de Piel-Juchin (Sibérie), où il est procédé sur une grande échelle au lavage des mi-

nerais d'or, que 8,000 kilos de dynamite ont fait explosion. Cent personnes ont été tuées.

D'après certaines informations, le nombre des victimes s'élèverait à mille.

Le Pont-Neuf à Paris. — Hier matin, la partie droite du Pont-Neuf, sur la Seine, a subi un affaissement, à la suite duquel la circulation a dû être interdite.

L'affaissement du Pont Neuf ne s'est pas accentué, depuis hier.

Variétés

l'Algérie

ET LES ALGÉRIENS

NOTES D'UN VOYAGEUR

XXVII

LA CHIFFA. — MÉDÉA. — LE NADOR. (Fin).

Je n'ai pas à me préoccuper d'un logis. Un ami d'enfance m'attend et me servira d'hôte et de cicerone. Depuis longtemps je lui promettais une visite. En tenant ma promesse, je sais que je réalise un de ses souhaits les plus chers. Je trouverai sous son toit paisible la plus franche cordialité, et je puis lui appliquer le vers du bon Lafontaine :

Un ami véritable est une douce chose.

Un yaouled s'empare de mon mince bagage, et nous le suivons, André et moi, à travers les rues étroites, au milieu des spahis, des Juifs au noir turban et des femmes arabes dont je contemple avec étonnement les jupons rouges et le visage découvert.

Les tribus de Médéa et des environs appartiennent à la race Kabyle. Leurs femmes ne se voilent pas la figure, comme les Mauresques. Elles vont et viennent librement, et c'est tout au plus si, à la rencontre d'un étranger, elles ramènent sur leurs traits un pan de leur haïc de cotonnades à raies noires et bleues.

« J'ai beau mettre du sucre dans mon encre, — a dit un écrivain, — ma plume n'y peut rien puiser de doux pour Médéa. » Il ne faut pas accepter cette boutade comme parole d'évangile. Sans doute, pour des yeux habitués aux splendeurs d'Alger, Médéa est triste et pauvre en édifices, mais elle est dans une situation admirable. Ce n'est pas une ville de plaisirs, c'est une place d'Armes, une sentinelle avancée, la porte du Sud, comme disent les Arabes. Elle se compose de deux parties bien distinctes, le quartier militaire, vaste citadelle, avec les casernes, l'hôpital, l'arsenal, et la ville proprement dite, presque entièrement construite à la française, et n'offrant rien de curieux à visiter. Seul, l'aqueduc mérite une mention spéciale.

En revanche, les environs sont charmants. Lodi, Damiette, Mouzaia sont des buts d'excursion qu'il ne faut pas négliger; et du piton du Dakla, qui couronne le Nador, on jouit d'un panorama qui s'étend à plus de cinquante lieues. Au nord, le Sahel et la mer; au sud, la vallée du Chélif, les steppes, les montagnes des Ouled-Naïl; à l'ouest, l'Ouarsenis que les indigènes appellent l'œil du monde.

De plus, Médéa possède des avantages qui ne sont pas à dédaigner. L'eau y est excellente, à tel point que Fromentin, revenant du pays de la soif, l'estomac fatigué par les sources saumâtres et magnésiennes des oasis, ne pouvait s'en désaltérer; et le vin y est encore meilleur. Rouge ou blanc, il compte à juste titre parmi les plus estimés de l'Algérie; aussi la culture de la vigne a-t-elle déjà pris un grand développement dans l'ancien royaume de Titteri. En outre, n'est-ce rien pour un Français que de voir sur le sol africain, presque en vue du désert, les plantes et les fleurs de la mère patrie, les côteaux couverts de ceps, de cerisiers et de pruniers, et dans les sentiers étroits, à l'ombre des ormeaux ou des saules, l'aubépine et l'églantier entrelaçant leurs branches et mêlant leurs parfums?

Je ne sais si c'est l'effet de cette ressemblance avec la terre natale ou de l'accueil si cordial que j'ai reçu, mais je ne garde de Médéa et des courtes heures que j'y ai passées qu'une image riante et qu'un doux souvenir.

En vain la sœur de mon hôte, sans cesse attentive et prévenante, cherche à me retenir, en vain je voudrais moi-même prolonger mon séjour, le devoir m'appelle, il faut rentrer à Alger. Je me mets en voyage, et j'ai cette fois, non des compagnons, mais une compagne de route. C'est une dame instruite et distinguée, dont le fils dirige une bergerie modèle dans les environs de Boghar. Elle connaît à fond l'Algérie; elle l'a parcourue dans tous les sens et elle en apprécie les beautés avec un goût sûr et délicat.

Quand nous traversons les gorges de la Chiffa, elle les compare au passage des Issers et surtout au Chabet-el-Akhra qu'elle a admiré, il y a quelques semaines, en allant de Bougie à Sétif, et dont elle me dépeint avec enthousiasme les splendides horreurs. Elle s'étonne cependant et ne peut contenir un cri de joyeuse surprise lorsque, au sortir de l'étroit défilé, nous entrons dans la Mitidja. C'est une mer de verdure, aux molles ondulations, éclairée et dorée de l'Atlas au Sahel par les rayons du soleil couchant.

Nous voici à la station. Autant l'ascension du Nador, en montant à Médéa, a été longue et fatigante, autant la descente a été rapide et agréable. Le train d'Oran à Alger arrive, et la locomotive nous emporte aussitôt vers la ville des deys, avec le regret de n'avoir pu pénétrer plus avant dans le Sud, et le secret espoir de reprendre un jour, et moins à la hâte, ce pèlerinage vers le désert.

J. B.

Faits Divers

Un voleur de livres

Nos lecteurs nous ont souvent fait part de leur étonnement de voir à la devanture de certains libraires des ouvrages d'un prix élevé, entièrement neufs, annoncés avec des réductions considérables. Les faits suivants les éclaireront sur la provenance de ces ouvrages.

Il y a quelques jours, M. Lemerre, l'éditeur bien connu, président du syndicat formé par les principaux éditeurs de Paris pour la recherche et la répression des vols dont ils étaient victimes depuis longtemps, apprenait par un libraire de Marseille qu'un nommé Eugène Gourde offrait aux libraires de province des ouvrages de tous genres à des prix dérisoires.

Bien convaincu qu'il avait affaire à un voleur, ce négociant prévenait M. Lemerre que l'individu en question se faisait adresser ses lettres et ses mandats poste restante, au bureau de la rue de Vaugirard.

M. Lemerre écrivit immédiatement en priant son correspondant de l'avertir par dépêche lorsqu'il enverrait un mandat-poste à Gourde.

Avant-hier, on télégraphiait à M. Lemerre que, le lendemain, Gourde irait toucher un mandat rue de Vaugirard.

M. Lemerre prévint aussitôt M. Tomy, commissaire de police, qui envoya un inspecteur au bureau de poste; lorsque l'agent arriva le mandat avait été touché depuis une heure environ, mais en consultant les registres, il fut aisé de voir que le mandat avait été touché par Gourde, demeurant 185, rue de Charenton.

On se rendit aussitôt à cette adresse et l'on apprit que là, en effet, demeurait une dame Gourde, vivant avec ses trois fils, dont les deux aînés, Eugène, âgé de dix-sept ans, et Emile, âgé de quatorze ans, étaient employés à la librairie Abel Pilon 33, rue de Fleurus, maison appartenant maintenant à M. Le Vasseur.

M. Tomy se transporta alors à la librairie de M. Le Vasseur, qu'il informa de ces faits. Les recherches faites immédiatement amenèrent la découverte dans le tiroir du bureau d'Eugène Gourde, d'une somme de 340 fr. en or, d'un grand nombre de timbres-poste, et de 2,503 francs en obligations au porteur de Panama, de la Ville de Paris et du Crédit Foncier.

Ne pouvant justifier de la provenance de ces valeurs, Gourde finit par avouer qu'elles étaient le produit de la vente d'ouvrages dérobés par lui, et que les timbres-poste avaient été détournés par son frère.

Après avoir fait arrêter les deux frères, M. Tomy procéda, à leur domicile, à une perquisition qui amena la découverte de 3,600 francs d'ouvrages, principalement d'éditions de luxe, empilés dans tous les coins du logement.

D'après les indications fournies par Eugène Gourde, on a procédé à l'arrestation d'un ancien collègue de la librairie Le Vasseur qui semble avoir été le complice et l'instigateur de ces détournements.

L'instruction de cette affaire se poursuit très activement et amènera la mise en cause d'autres personnes, et notamment de plusieurs libraires gravement compromis pour avoir acheté à vil prix des ouvrages dont ils ne pouvaient ignorer la provenance.

Des vols analogues viennent d'ailleurs d'être constatés dans plusieurs librairies de Paris.

Aussi le syndicat des éditeurs est-il décidé à poursuivre avec la plus grande rigueur les libraires qui deviennent de véritables recailleurs en achetant des ouvrages qu'ils savent pertinemment avoir été volés.

NOUVELLE

Vengeance Posthume

(Suite).

Il faut avouer d'ailleurs que sa confiance n'était pas mal placée, étant donné l'amour et le loyal caractère du jeune seigneur. S'il l'emmenait, c'était avec la ferme résolution de ne pas la quitter.

— Vois-tu, Marthe, lui disait-il, nous irons bien loin pour nous aimer sans contrainte. Nous nous réfugierons en Hollande, où l'on ne trouvera point extraordinaire qu'un gentilhomme épouse la fille qu'il aime, qu'elle soit noble ou non.

Et Marthe frémit de joie en songeant qu'elle vivrait toujours avec celui qu'elle aimait plus que sa vie, plus que son honneur.

Ils convinrent de se retrouver le lendemain au même endroit, et Georges se prépara à remonter au château. Marthe se précipita dans ses bras et ils restèrent longtemps enlacés. On eut dit que, prévoyant leur triste destinée, ils ne voulaient plus se séparer. Marthe sanglotait.

Georges, la voyant si désolée, la consola de son mieux, et lorsque sa douleur fut un peu calmée, il la reconduisit jusques chez elle. Arrivés aux abords de la maison du garde, ils se séparèrent après un long baiser.

Georges retourna lentement au château en songeant à ses nouveaux devoirs.

Arrivé dans la sombre allée, il s'attarda un instant à contempler la place où sa bien-aimée venait de s'asseoir, à respirer l'air qu'elle venait de respirer...

Tout à coup, un jet de flamme jaillit de derrière les buissons, une détonation retentit et Georges, frappé au cœur, roula sur le sol en murmurant :

— Pauvre Marthe !

XIII

LE CADAVRE D'UN AMANT

Le lendemain, de grand matin, lorsque Marthe se rendit dans l'allée où son amant devait l'attendre pour partir avec elle, elle aperçut quelques paysans. Donnant toutes les marques de la douleur et de l'indignation, ils entouraient un corps couché dans le chemin.

Marthe s'approche éperdue. Puis elle se précipite sur le corps glacé et immobile, le tient embrassé, sans se soucier des murmures de ceux qui l'entourent. Néanmoins, touchés d'une si grande douleur, ils veulent l'éloigner du corps sanglant. Mais elle se cramponne avec fureur à son ami; elle ne veut pas le quitter, elle veut le suivre dans la tombe.

En ce moment, un homme, pâle et défait, accourt en entendant les cris déchirants de la pauvre fille. C'est Louis, qui a passé une nuit de douleurs et de larmes, après la terrible révélation de la veille. Il n'aperçoit d'abord que la tête livide du malheureux seigneur. Marthe, en effet, cache sa figure contre la poitrine du cadavre.

— Eh quoi, s'écria-t-il, la vengeance de Dieu est-elle aussi prompte ?

« Malheureuse, ajoute-t-il en reconnaissant sa sœur, que fais-tu là ? »

En ce moment, de sourds murmures éclatent de toutes parts; on entoure Louis, on l'accuse. Lui, sans se soucier de ces bruits menaçants, qu'il n'entend même pas, enlève sa sœur, qui s'évanouit dans ses bras. Puis il cherche à s'enfuir pour cacher sa honte.

Mais, en ce moment, le bailli du village, qu'on est allé quérir, accourt au plus vite, suivi d'une foule de paysans.

Le flegmatique personnage est en proie à une émotion inusitée.

— Arrêtez ce misérable, crie-t-il de loin, c'est le meurtrier de notre cher seigneur.

L'air officieux et important du maître d'école, qui le suit, montre assez quel est l'auteur de cette accusation.

Louis, saisi violemment, résista avec vigueur; mais succombant sous le nombre, il fut en un instant, garrotté et entraîné.

En même temps, le bailli fit placer le cadavre de l'infortuné sur une civière et chargea quelques personnes de le transporter jusqu'au château.

Il marcha en avant, pour prévenir le comte du malheur qui le frappait et pour le préparer à voir, sans en mourir, le cadavre de son enfant.

Le funèbre cortège disparut bientôt au détour de l'allée.

* * *

Marthe restait seule, étendue, froide et inanimée. On eut dit que la mort avait aussi imprimé son cachet sur son front, pour épargner à la pauvre fille de poignantes douleurs et de cruels regrets.

Lorsqu'elle revint à elle, après un long évanouissement, elle se trouva dans sa chambre, sur son lit. Elle était seule. Mais bientôt la douleur, son inséparable compagne de l'avenir, l'assaillit avec le souvenir du fatal événement. Elle s'y livra longtemps et sans réserves avec des frémissements insensés.

(A suivre).

GASTON RAYSSAC.

PURGATIFS & DÉPURATIFS
 Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre les **Engorgements Intestinaux** (Constipation, Migraine, Congestions).
 TRÈS CONTRAITS et imités sous d'autres noms.
 1^{re} 1/2 boîte (50 grains). 3^e boîte (105 gr.)
 Notices dans chaque Boîte.
 DANS TOUTES LES PHARMACIES

PÉPINIÈRE RURALE

Cahors 1885, Médaille d'Or



La plus haute récompense décernée aux vignobles du Lot.

CRÉÉE EN 1878, PAR M. BRU,

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot.

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux au terrain du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence. Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffiers offrant toutes garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS

PRIX-COURANT 1885-1886

VIGNES FRANCO-AMÉRICAINES.		VIGNES AMÉRICAINES.			
PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS.		PLANTS RACINÉS ET BOUTURES.			
	le c.	le m.	Boutures	Racins	
			le c.	le m.	le c.
Alicante Henri Bouschet . . .	400	41	334	121	100
Auxerrois à côte verte . . .	40	350	32	11	30
Bourzet noir . . .	40	350	32	9	80
Cinsent ou Panse noir . . .	35	325	2	13	7
Petit Bouschet . . .	35	325	2	13	7
Chasseln Doré . . .	40	350	4	35	13
Melochis ou folle Blanche . . .	40	350	4	35	13
Malvoise à gros grains . . .	40	350	4	35	13
Semillon Blanc . . .	45	400	10	100	30
FOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES		Herbemont le meilleur des producteurs directs pour le Lot.			
pour greffer à 0 ^m 50 ^c de long.		Cunningham . . . 3 25 13 150			
Alicante Henri Bouschet . . .	100	100	3	25	12 100
Auxerrois à côte verte . . .	3	20	3	25	12 100
Blanc et Cabernet Sauvignon . . .	3	25	3	25	12 100
			6	51	...

GARANTIE DE L'AUTHENTICITÉ DES CÉPAGES LIVRÉS.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les bornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre	5 fr. 25.
La bouteille	4 fr. 50.
Le demi litre	2 fr. 90.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrés.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristallin, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgrons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liquides.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décamètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Fûlets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christoffe, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

PLANTS AMÉRICAINS

SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE, DE FRONTIGNAN

le mille
Jacquez fructifères racinés, à . 90 fr.
Jacquez fructifères en bout., à . 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux :
— Géant en racinés, à . 80 fr.
Riparias en boutures, à 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n° 12.

C^{ie} G^e TRANSATLANTIQUE

6, rue Auber.

Il sera payé, à partir du 2 janvier prochain, à Paris, 6, rue Auber, au siège de la Banque Transatlantique.

Dans les départements et à l'étranger, par la Société générale et par le Crédit Lyonnais. — Un acompte de : Fr. 15 » par action nominative, Fr. 12,510 par action au porteur (coupon n° 49). Un intérêt semestriel de Fr. 12,125 par obligation nominative. Fr. 11,656 par obligation au porteur (coupon n° 12). Les coupons à détacher pour les titres mixtes sont : le coupon n° 49 pour les actions, le coupon n° 12 pour les obligations.

PLANTS AMÉRICAINS

Ahybrides Français

RIPARIA GLOIRE DE MONTPELLIER
Alicante Henri Bouschet
PAUL ESTÈVE, PROPRIÉTAIRE,
rue Nationale, 49, Montpellier.

Tous ces cépages sont garantis authentiques, les paquets sont munis d'un plomb portant la marque ci-contre.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, catenels urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^{ie} concessionnaire :

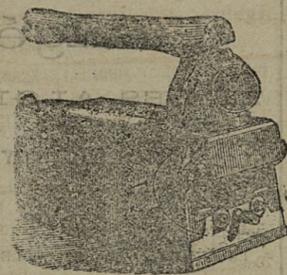
PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Drogistes et Pharmaciens.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le propriétaire-gérant, Layton.



NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS : Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné 16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations, Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persann, sans grosses, imperméable à l'eau.

SCIENCE ÉCONOMIE DOMESTIQUE PHILOSOPHIE, DROIT USUEL

BIBLIOTHÈQUE UTILE

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

88 vol. in-18 de 192 p. chacun, le vol. br. 80 c. ; cart. à l'angl. 1 fr. (envoi franco contre timbres ou mandats-poste.)

1. MORAND. Introduction à l'étude des sciences physiques.
2. CRUVEILLIER. Hygiène générale.
3. CORBON. De l'enseignement professionnel.
4. L. RICHAT. L'art et les artistes en France.
5. BUCHÉZ. Les Cartonniers.
6. F. MORIN. La France au moyen âge.
7. BASTIDE. Les guerres de la monarchie française.
8. BASTIDE. Les guerres de la monarchie française.
9. E. BROTHIER. Histoire de la terre.
10. SANSON. Principaux faits de la chimie.
11. TURCK. Médecine populaire.
12. MORIN. Résumé populaire de l'histoire.
13. ZABOHO. L'Inde et la Chine. P. historique.
14. CATALAN. Notions d'astronomie.
15. VICTOR MEUNIER. Philosophie zoologique.
16. G. JOURDAIN. Histoire de la maison d'Aurillac.
17. E. DESHAYS. Révolutions d'Angleterre.
18. GASTINEAU. Génie de la science et de l'industrie.
19. H. LEVEYREUX. Le Budget du foyer.
20. L. COMBES. Histoire de la Restauration.
21. F. MAROTIER. Histoire populaire de la philosophie.
22. L. MARGOLLE. Les phénomènes de la mer.
23. L. COLLAS. Histoire de l'empire ottoman.
24. J. JACQUES BERTHON. La statistique humaine.
25. PAUL GAFFAREL. La défense nationale en 1792.
26. HERBERT SPENCER. De l'éducation.
27. J. JULES BARNI. Napoléon 1^{er}.
28. R. HUXLEY. Premières notions sur les sciences.
29. G. GROVE. Continents et océans.
30. JOUAN. Les îles du Pacifique.
31. ROBERT. La philosophie positive.
32. REBARD. L'homme est-il libre ?
33. K. H. VON SIEBOLD. Histoire de la France.
34. G. BOUTY. Histoire de la France.
35. GIRARD DE MAILLE. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
36. A. DONAUD. Histoire contemporaine de la France.
37. DUFUR. Petit dictionnaire de fabrication, de commerce et de consommation.
38. F. HENRIEUX. Histoire de la France.
39. JOUAN. La chasse aux animaux marins.
40. REGARD. Histoire de l'Angleterre.
41. BOGARD. Histoire de l'Angleterre.
42. JOURDAIN. Le patronage à l'école.
43. GREIGNON. Histoire romaine.
44. GREIGNON. Histoire romaine.
45. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
46. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
47. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
48. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
49. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
50. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
51. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
52. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
53. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
54. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
55. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
56. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
57. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
58. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
59. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.
60. ZABOHOVSKI. Les migrations des animaux.

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT
MAISON DE CONFIANCE
N.-B. LAUR
19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.
NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES sur mesure pour HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honneur de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.